

VOL DE SOUFFLE

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G
Portée	courte (7,5 m + 1,5 m/2 niveau) (5 c + 1 c/2 niveau)
Zone/Cible	une créature vivante
Durée	1 round (voir description)
JS	Vigueur pour annuler
RM	oui

Le lanceur extrait l'air des poumons d'une créature, ce qui lui inflige des dégâts et la laisse incapable de parler, d'utiliser ses armes de souffle ou de lancer des sorts à composante verbale. Si la cible rate son jet de sauvegarde, elle reçoit 2d6 points de dégâts et ne peut plus parler, utiliser ses armes de souffle ou faire quoi que ce soit nécessitant qu'elle respire, tandis qu'une ligne visible d'air tourbillonnant s'échappe de sa bouche pour investir celle du lanceur. Si, pendant ce temps, la cible se met hors de portée ou se déplace hors de la ligne d'effet du sort, le sort prend fin aussitôt. Ce sort n'a aucun effet sur les créatures qui n'ont pas besoin de respirer de l'air.